



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

**ARRETE MUNICIPAL
PORTANT INTERDICTION
TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET
DU STATIONNEMENT**

FD/SC N° 40...../2023

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R417-10 et R325-1,

Vu le Code Pénal notamment ses articles L 321-6 à L 321- 8, R 321-9 à R 321-12 et R 610-5

Vu la manifestation organisée par la Commune de NOINTEL avec la participation de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise « 8^{ème} Randonnée des Véhicules Anciens » qui aura lieu le samedi 13 mai 2023 de 09h00 à 11h30 Place de Verdun,

CONSIDERANT qu'il importe d'assurer le bon déroulement de cette manifestation.

CONSIDERANT qu'il convient d'interdire la circulation le samedi 13 mai 2023 de 09h00 à 11h30 sauf pour les véhicules de secours et des services municipaux ainsi que le stationnement à compter du vendredi 12 mai 2023 à 18h00 jusqu'au samedi 13 mai 2023 à 11h30 sur la totalité de la Place de Verdun à Champagne-sur-Oise,.

ARRETE

Article 1er : A compter du samedi 13 mai 2023 de 09h00 à 11h30, la circulation sera interdite, sauf pour les véhicules de secours et services municipaux,

Et le stationnement sera interdit, à compter du vendredi 12 mai 2023 à 18h00 jusqu'au samedi 13 mai 2023 à 11h30, sur la totalité de la :

- **Place de Verdun**

Article 2 : La signalisation correspondante sera mise en place par les services municipaux.

Article 3 : Les véhicules en infraction pourront être verbalisés et mis en fourrière conformément aux textes en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté administratif peut faire l'objet d'un recours devant de tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le délai de 2 mois à compter de sa notification,

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Capitaine de la Brigade de Gendarmerie de PERSAN
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours et d'Incendie de Champagne sur Oise
- Police Municipale de Champagne sur Oise
- Les Services Techniques de la Commune.

A Champagne sur Oise, le mardi 11 avril 2023



Le Maire,

Stéphane CARTEADO

Mairie – 08bis, Place du Général de Gaulle – 95660 Champagne sur Oise

Tél : 01 30 28 77 77 - Fax : 01 39 37 03 88